



Juin 2024

Rapport sur les résultats de la consultation

Révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision

(Consultation: du 9 novembre 2023 au 1^{er} février 2024)

Contenu

1	Objet et déroulement de la consultation	2
1.1	Résultats de la consultation	3
1.2	Généralités	3
1.3	Avis des cantons.....	3
1.4	Avis des partis politiques	4
1.5	Avis des associations économiques	5
1.6	Avis des organisations d'intérêts	5
1.6.1	Avis des médias / des organisations représentant les intérêts des médias	5
1.6.2	Avis des associations et organisations culturelles.....	5
1.6.3	Avis des fédérations et des organisateurs de manifestations sportives.....	6
1.6.4	Avis des associations de personnes handicapées sensorielles.....	6
1.7	Avis d'autres acteurs	6
2	Préoccupations en dehors du projet mis en consultation.....	6
	Annexe	8
	Liste des participants invités à la consultation et ayant déposé un avis	8
	Liste des abréviations	9



1 Objet et déroulement de la consultation

L'initiative populaire fédérale "200 francs ça suffit! (initiative SSR)" (ci-après "initiative SSR") a été déposée le 10 août 2023 avec 126 290 signatures valables. Elle demande la réduction de la redevance de radio-télévision pour les ménages de 335 francs aujourd'hui à 200 francs. En outre, les entreprises ne devraient plus être soumises à la redevance. Le 8 novembre 2023, le Conseil fédéral a décidé de recommander le rejet de l'initiative sans contre-projet direct ou indirect.

Le Conseil fédéral partage toutefois en partie les préoccupations de l'initiative et souhaite alléger la redevance de radio-télévision pour les ménages et les entreprises. C'est pourquoi il veut adapter l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) comme suit: la redevance des ménages, qui est actuellement de 335 francs, doit être progressivement abaissée à 300 francs d'ici 2029. La limite du chiffre d'affaires annuel soumis à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) déterminant l'assujettissement des entreprises à la redevance doit être relevée d'un demi-million de francs à 1.2 million à partir de 2027.

Le Conseil fédéral a organisé une consultation sur cette révision partielle de l'ORTV du 9 novembre 2023 au 1^{er} février 2024. Au total, 473 avis ont été déposés: 26 par les cantons et la Conférence des gouvernements cantonaux, 7 par les partis politiques de l'Assemblée fédérale, 10 par les communes, les villes, le Groupement suisse pour les régions de montagne et d'autres autorités, 26 par les associations faîtières de l'économie, 220 par d'autres milieux intéressés (notamment la culture, le sport et les médias) et 184 par des particuliers.

Dans l'ensemble, les réponses à la consultation révèlent un large éventail de positions et de revendications concernant la réduction de la redevance, les partisans et les opposants avançant des arguments différents.

Les **cantons** se prononcent majoritairement en faveur d'une réduction de la redevance, mais souhaitent s'assurer que les prestations actuelles dans les régions, y compris les emplois, soient maintenues. Les cantons ayant une position négative considèrent que les journaux régionaux de la radio SRF, le journalisme de qualité et la diversité des médias en Suisse sont particulièrement menacés.

Parmi les **partis** représentés à l'Assemblée fédérale, *Le Centre* soutient la proposition du Conseil fédéral. *L'UDC* et le *PLR*. *Les Libéraux-Radicaux* demandent une réduction plus importante, voire la suppression de la redevance des entreprises. Le *PSS* et les *Verts* rejettent le projet; ils craignent un démantèlement de l'offre de service public. *Les Verts libéraux* s'y opposent également, estimant qu'il est nécessaire de mener une discussion de fond sur l'organisation du service public et sur son financement.

Parmi les **associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne** de toute la Suisse, le Groupement suisse pour les régions de montagne se prononce en faveur de la réduction de la redevance pour les ménages et les entreprises. L'Union des villes suisses, en revanche, rejette le projet et évoque un possible démantèlement du site de la SSR et un affaiblissement des prestations journalistiques en provenance et à propos des régions.

Les **associations faîtières de l'économie** au niveau national, telles qu'Economiesuisse et l'Union suisse des arts et métiers, considèrent la révision comme un pas dans la bonne direction, mais plaident pour la suppression de la redevance des entreprises. Les syndicats comme l'Union syndicale suisse craignent en revanche des suppressions d'emplois à la SSR et, par conséquent, une diminution de la diversité et de la qualité journalistique.

Les associations culturelles et sportives rejettent le projet. Elles craignent une réduction de l'offre éditoriale et des répercussions négatives sur les manifestations dans ces deux domaines.

Les organisations et associations du secteur des médias se prononcent majoritairement contre le projet. Elles évoquent notamment une possible suppression de postes et de sites de la SSR, ainsi qu'une baisse globale de la performance d'intégration sociale du service public.

1.1 Résultats de la consultation

1.2 Généralités

Vu le nombre considérable d'avis reçus, le rapport se concentre sur les plus importants¹, à savoir ceux des cantons, des partis représentés à l'Assemblée fédérale, des associations faitières et des groupes d'intérêts particulièrement concernés par la modification de l'ordonnance. Pour plus de détails, nous renvoyons aux avis accessibles au public: www.fedlex.admin.ch > Procédures de consultation > Procédures de consultations terminées > 2023 > DETEC.

Presque tous les avis saluent le fait que le Conseil fédéral rejette "l'initiative SSR". Pour certains, la proposition va trop loin. Beaucoup craignent un démantèlement du service public. D'autres critiquent le fait que le cadre financier de la SSR soit déterminé avant la définition du mandat, alors qu'il faudrait faire l'inverse. Ils déplorent également l'absence d'informations importantes dans les documents mis en consultation, par exemple des affirmations sur les conséquences concrètes de la baisse prévue en termes de budget, d'étendue et de contenu de l'offre de la SSR.

Pour d'autres participants en revanche, la proposition du Conseil fédéral ne va pas assez loin. Nombreux sont ceux qui considèrent que la réduction de la redevance des ménages est trop modérée ou qui demandent la suppression de celle des entreprises.

Tant les opposants que les partisans critiquent en partie la procédure pour des raisons démocratiques: Le projet soumis à consultation, à savoir une réglementation par voie d'ordonnance, empêcherait un débat public ou parlementaire sur une question d'importance politique, voire l'anticiperait.

1.3 Avis des cantons

14 gouvernements cantonaux se sont prononcés **en faveur du projet** du Conseil fédéral mis en consultation (AG, AI, AR, BE, GE, LU, NE, NW, SH, SO, SG, SZ, ZG, ZH). Ils y voient un compromis acceptable par rapport à "l'initiative SSR". Certes, la baisse de la redevance de radio-télévision entraîne une diminution des recettes de la SSR, mais cette diminution est considérée comme supportable, et les réductions de l'offre actuelle acceptables puisqu'elles devraient permettre à la SSR de maintenir une bonne offre de base. Le canton de BE estime que la redevance des entreprises devrait être supprimée à moyen terme.

De nombreux cantons lient leur accord à des exigences. Le maintien de la couverture des régions par la SSR est particulièrement importante car, pour les régions linguistiques, mais aussi pour les régions (notamment rurales), elle est indispensable à la formation indépendante de l'opinion de la population. Les cantons demandent donc de renoncer à un démantèlement, notamment des journaux régionaux de la radio SRF. Plusieurs cantons (p. ex. AG, GE, NE, SO) souhaitent en outre que la baisse de la redevance ne se fasse pas au détriment des radios locales et des télévisions régionales titulaires d'une concession.

12 cantons (BL, BS, FR, GL, GR, JU, OW, TG, TI, UR, VD, VS) se prononcent **contre la baisse de la redevance** et pour le maintien du statu quo concernant la SSR. Ils soulignent le rôle important de celle-ci pour la formation démocratique de l'opinion, la cohésion nationale et la diversité culturelle de la Suisse. Les cantons mettent en garde contre une perte du service public et de la diversité de l'offre en cas de baisse de la redevance. Ils craignent notamment un démantèlement des journaux régionaux de la radio SRF, un affaiblissement du journalisme de qualité et une diminution de la diversité des médias

¹ Les avis qui ne défendent pas une position claire sont exclus du rapport.

en Suisse dans son ensemble. Le rôle de la SSR deviendrait d'autant plus important que les entreprises de médias privées devront prendre des mesures d'économie face à la progression des plateformes numériques comme Facebook ou YouTube.

Certains cantons craignent que la SSR, pour des raisons d'économie, n'abandonne son ancrage régional au profit d'une centralisation de ses sites de production, laquelle entraînerait des suppressions d'emplois dans les régions concernées.

A l'instar des cantons favorables au projet mis en consultation, les opposants souhaitent que la baisse des quotes-parts n'ait pas de conséquences financières pour les radios locales et les télévisions régionales titulaires d'une concession, qui sont également cofinancées par la redevance de radio-télévision.

De nombreux cantons, qu'ils soient d'accord ou non avec le projet mis en consultation, soulignent le rôle important de la SSR dans la politique nationale, à savoir qu'un service public fort constitue un élément-clé de la démocratie. La SSR se caractérise par un journalisme indépendant, diversifié, de haute qualité, fiable et complet dans toutes les régions linguistiques. Il est important de le protéger, notamment au vu de la tendance actuelle aux *fake news* et à la désinformation.

Outre les cantons, certaines **communes, commissions et organisations régionales** ont également participé à la consultation. Leurs arguments pour ou contre le projet reprennent en partie ceux qui viennent d'être mentionnés. Le Groupement suisse pour les régions de montagne ou le Conseil du Jura bernois, par exemple, se prononcent en faveur de la réduction de la redevance. Ce dernier lie son approbation à l'exigence que la SSR continue à offrir une bonne qualité journalistique et à alimenter les régions en publications. L'Union des villes suisses, certaines villes et communes s'opposent à la baisse de la redevance de radio-télévision. Elles craignent un affaiblissement de la SSR, une réduction de l'offre, notamment dans les régions, ainsi que les suppressions d'emplois et de sites.

1.4 Avis des partis politiques

Le Centre approuve la baisse prévue de la redevance de radio-télévision. Il y voit un moyen viable de s'opposer à "l'initiative SSR" et de soutenir la SSR. Comme les cantons qui l'ont approuvé, *le Centre* est favorable à une SSR forte, notamment dans le domaine du journalisme d'information. La SSR doit continuer à offrir des prestations d'information de qualité et indépendantes dans toutes les régions linguistiques et à contribuer à la cohésion nationale.

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux souhaite lui aussi une réduction de la redevance des ménages. En revanche, il se dit favorable à la suppression de la redevance des entreprises ainsi qu'à une augmentation de la quote-part des radios locales et des télévisions régionales titulaires d'une concession. Sur le plan procédural, il propose au Conseil fédéral d'attendre les débats parlementaires sur "l'initiative SSR" avant de prendre une décision concernant la révision partielle de l'ORTV. *L'UDC* estime que la réduction de la redevance des ménages représente un pas dans la bonne direction, mais trouve toutefois que la réduction est insuffisante. Il demande en outre la suppression de la redevance des entreprises.

Le PSS et les Verts se prononcent contre la proposition du Conseil fédéral. Selon eux, compte tenu de la crise actuelle que traversent les médias suisses, le service public de la SSR, ancré dans toutes les régions linguistiques, ne doit pas être réduit, ni dans son contenu ni dans sa structure, mais doit continuer à fournir les prestations actuelles. Selon le *PSS*, la baisse prévue de seulement 35 francs par an pour les ménages ne représente pas un allègement, mais elle aurait pour conséquence un affaiblissement massif du service fourni par les médias. Le *PEV* avance des arguments similaires. Le *PVL* s'y oppose également et demande une discussion sur le mandat du service public ainsi que sur des modèles de financement alternatifs.

Les partis représentés à l'Assemblée fédérale sont d'accord sur deux points. Comme le Conseil fédéral prévoit des mesures dans son domaine de compétence au niveau de l'ordonnance et n'oppose pas à

l'initiative un contre-projet indirect au niveau de la loi, il anticipe le débat parlementaire sur "l'initiative SSR" et limite ainsi les possibilités d'action du Parlement. En outre, tous les partis critiquent le fait que le Conseil fédéral fixe désormais le cadre financier de la SSR avant le débat sur son mandat.

1.5 Avis des associations économiques

Les 26 avis des associations économiques se composent à parts presque égales de réponses favorables (11, notamment Economiesuisse, l'Union suisse des arts et métiers, Hotellerie Suisse ou l'Union suisse des paysans) et défavorables (12, notamment l'Union syndicale suisse, Travail Suisse ou la Protection des consommateurs). Trois défendent une position ambivalente.

Une partie des associations économiques, comme par exemple Economiesuisse ou l'Union suisse des arts et métiers, souhaite que le projet aille plus loin en supprimant la redevance des entreprises. Diverses voix s'élèvent pour dénoncer que le projet ne prévoit pas suffisamment d'allègements pour les entreprises - ou pour les ménages privés. L'Union syndicale suisse et Travail Suisse craignent en revanche des suppressions de sites et d'emplois, une réduction de l'offre journalistique et de sa qualité.

1.6 Avis des organisations d'intérêts

Dans l'ensemble, les associations et organisations issues des différents secteurs de la société mentionnés ci-dessous voient le projet d'un mauvais œil. On compte 188 avis critiques, 13 favorables et 45 qui approuvent certains éléments du projet, mais en rejettent d'autres.

Les avis favorables concernent principalement des exigences qui plaident pour le maintien de certaines caractéristiques du statu quo, notamment la diversité de l'information fournie par la SSR ainsi que son ancrage structurel dans les régions.

Les opposants au projet font valoir, outre des arguments spécifiques à chaque secteur, qu'une baisse de la redevance entraînerait une réduction de l'offre de la SSR en termes de diversité et de qualité. Cette réduction ne pourrait pas être compensée par les diffuseurs privés et affaiblirait le système suisse des médias dans son ensemble, alors qu'il est déjà confronté aux nombreux défis posés par la transformation numérique.

1.6.1 Avis des médias / des organisations représentant les intérêts des médias

Sur un total de 36 organisations de médias et d'intérêts, 24 (dont l'Alliance pour la diversité des médias, le Syndicat suisse des mass media, la SSR) se prononcent contre le projet, tandis que 12 ont une position ambivalente (dont Ringier, l'Association suisse des radios privées, l'Association Médias Suisses).

Les opposants au projet argumentent que, d'une part, il n'apporte aucun allègement réel pour les ménages privés et que, d'autre part, il a des conséquences négatives substantielles pour la SSR ainsi que pour les diffuseurs de radio et de télévision privés. Il y aurait un risque de suppression d'emplois et de sites de la SSR, avec pour corollaire une baisse globale du service public, une réduction de l'offre des chaînes de la SSR et, par conséquent, une diminution de la contribution à la politique démocratique et de l'intégration sociale.

Des organisations actives dans le domaine des médias telles que la Commission fédérale des médias (COFEM), la société de gestion Suissimage, la Filmdistribution Schweiz (fds) ou l'Institut für Journalismus und Kommunikation Luzern (MAZ) ainsi que le Centre de Formation au Journalisme et aux Médias (CFJM) désapprouvent le projet, qui n'est approuvé par aucune de ces organisations.

1.6.2 Avis des associations et organisations culturelles

Les 59 avis émanant d'organisations culturelles telles que Cinésuisse, Suisseculture, le Locarno Film Festival, l'Union suisse des musiciens (USM), l'association faîtière des associations culturelles suisses

(+cultura), l'Union des Théâtres suisses (UTS) ou l'Association suisse de la musique populaire se caractérisent en grande majorité par une attitude négative (54 avis), tandis que quelques voix sont ambivalentes (5), et qu'aucune organisation n'est favorable au projet. Ces avis soulignent le rôle de la SSR en tant que pilier de l'industrie audiovisuelle et de l'économie culturelle suisses. Ils expriment la crainte d'une diminution de l'offre journalistique de la part de la SSR, qui se ferait particulièrement sentir dans les domaines de la production culturelle et de l'information culturelle. D'une part, des emplois seraient menacés à la SSR ainsi que dans les organisations et chez les diffuseurs culturels. D'autre part, la diminution des prestations culturelles de la SSR aurait des répercussions négatives sur la cohésion entre les différentes régions linguistiques, car les minorités linguistiques en particulier dépendent d'un partenariat fort avec la SSR.

1.6.3 Avis des fédérations et des organisateurs de manifestations sportives

Les 66 avis de fédérations sportives telles que Swiss Olympic, Swiss Tennis ou l'Association suisse de football, de clubs sportifs comme le FC Zurich ou le FC Lugano ainsi que d'organiseurs de manifestations sportives comme le Tour de Suisse, Athletissima Weltklasse Zurich ou la Coupe du monde de ski Adelboden sont toutes défavorables au projet.

La plupart des organisations sportives craignent qu'une baisse de la redevance n'entraîne des pertes substantielles au niveau de la promotion du sport, du sponsoring ainsi que de la production et de la diffusion de manifestations sportives par la SSR, le Conseil fédéral ayant identifié un potentiel d'économies, notamment dans le domaine de l'information sportive. Swiss Olympic, par exemple, souligne les conséquences négatives pour le sport: le financement et donc l'existence de nombreux événements sportifs en Suisse sont en jeu. En effet, une réduction des moyens financiers entraînerait une baisse de la couverture médiatique du sport, et certaines régions ainsi que certains sports de niche perdraient en visibilité. Seraient touchés non seulement les fédérations sportives et les clubs, mais le sport lui-même. La Suisse passerait à côté d'événements importants en tant qu'expériences communes et moments d'intégration sociale, d'autant plus que la privatisation des événements sportifs nationaux et internationaux, notamment les événements de grande ampleur, ne pourrait se faire qu'au travers d'offres de télévision payante, favorisant une segmentation du public en fonction des niveaux de revenus. La visibilité internationale de la Suisse s'en trouverait également touchée, ce qui aurait notamment des conséquences négatives pour le tourisme.

1.6.4 Avis des associations de personnes handicapées sensorielles

Les sept associations membres pour les personnes souffrant de différents handicaps (sensoriels) se prononcent toutes contre le projet. Dans leurs avis, elles font notamment remarquer que la baisse de la redevance pourrait entraîner une réduction des prestations dans le domaine des offres accessibles de la SSR pour les personnes souffrant de handicaps sensoriels. Si le Conseil fédéral devait s'en tenir à une baisse de la redevance, les prestations pour les personnes handicapées devraient être protégées par la loi.

1.7 Avis d'autres acteurs

Les représentants du domaine de la formation, des organisations humanitaires, sociales, religieuses et linguistiques comme Alliance Sud, l'Organisation des Suisses de l'étranger ou la Conférence des évêques suisses se prononcent en grande majorité contre le projet, certaines organisations ont une position ambivalente, et aucune n'approuve le projet. Les opposants craignent une réduction de la diversité et de la qualité journalistique de la SSR, une diminution de sa capacité d'intégration sociale et de son importance pour la démocratie. Avec une argumentation comparable, 174 particuliers se prononcent également contre le projet.

2 Demandes en dehors du projet mis en consultation

Parmi les avis, on trouve également des demandes relatives à la disposition constitutionnelle, la LRTV et la nouvelle concession SSR:

- **Concernant la Constitution:** L'article 93 de la Constitution fédérale doit être adapté afin de tenir compte des changements technologiques et de l'évolution de l'utilisation des médias.
- **Loi sur la radio et la télévision:** Il est nécessaire de procéder à une analyse des systèmes de financement alternatifs du service public des médias. La redevance des entreprises doit être supprimée de la loi.
- **Concernant la nouvelle concession SSR:** Le rôle de la SSR et son importance dans le journalisme d'information suisse doivent être clarifiés. Le recentrage prévu par le Conseil fédéral sur le service public au sens strict (information, culture, formation), voire une réduction de l'offre de divertissement et de sport, va dans la bonne direction. La SSR doit continuer à promouvoir la création cinématographique suisse et le mandat culturel doit être formulé de manière plus concrète qu'aujourd'hui. La SSR doit continuer à proposer une large offre sportive. Les activités en ligne de la SSR doivent être limitées et celle-ci doit se concentrer sur son mandat principal.

Annexe

Liste des participants invités à la consultation qui ont déposé un avis

Kantone / Cantons / Cantoni

Zürich, Bern, Luzern, Uri, Schwyz, Obwalden, Nidwalden, Glarus, Zug, Fribourg, Solothurn, Basel-Stadt, Basel-Landschaft, Schaffhausen, Appenzell Ausserrhoden, Appenzell Innerrhoden, St. Gallen, Graubünden, Aargau, Thurgau, Cantone Ticino, Canton de Vaud, Canton du Valais, Canton de Neuchâtel, Canton de Genève, Canton du Jura

In der Bundesversammlung vertretene politische Parteien / partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale / partiti rappresentati nell'Assemblea federale

Die Mitte / Le Centre / Alleanza del Centro, Evangelische Volkspartei der Schweiz EVP / Parti évangélique suisse PEV / Partito evangelico svizzero PEV, FDP. Die Liberalen / PLR. Les Libéraux-Radicaux / PLR. I Liberali Radicali, GRÜNE Schweiz / Les VERT-E-S suisses / I VERDI svizzera, Grünliberale Partei Schweiz glp / Parti vert'libéral Suisse pvl / Partito verde liberale svizzero pvl, Schweizerische Volkspartei SVP / Union Démocratique du Centre UDC / Unione Democratica di Centro UDC, Sozialdemokratische Partei der Schweiz SPS / Parti socialiste suisse PSS / Partito socialista svizzero PSS

Gesamtschweizerische Dachverbände der Gemeinden, Städte und Berggebiete / associations faitières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national / associazioni mantello nazionali dei Comuni, delle città e delle regioni di montagna

Schweizerischer Gemeindeverband / Association des Communes Suisses / Associazione dei Comuni Svizzeri; Schweizerischer Städteverband / Union des villes suisses / Unione delle città svizzere; Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete / Groupement suisse pour les régions de montagne / Gruppo svizzero per le regioni di montagna

Gesamtschweizerische Dachverbände der Wirtschaft / associations faitières de l'économie qui œuvrent au niveau national / associazioni mantello nazionali dell'economia

economiesuisse Verband der Schweizer Unternehmen / Fédération des entreprises suisses / Federazione delle imprese svizzere, Schweizerischer Gewerbeverband (SGV) / Union suisse des arts et métiers (USAM) / Unione svizzera delle arti e mestieri (USAM), Schweiz. Bauernverband (SBV) / Union suisse des paysans (USP) / Unione svizzera dei contadini (USC), Schweiz. Gewerkschaftsbund (SGB) / Union syndicale suisse (USS) / Unione sindacale svizzera (USS), Travail.Suisse

Medien, Medienschaffende, Medienkonsumenten / Médias, professionnels des médias, consommateurs de médias / Media, esperti dei media, consumatori del mercato dei media

Impressum Die Schweizer Journalistinnen / Les journalistes suisses / I giornalisti svizzeri, Médias Suisses, Radios Régionales Romandes (RRR), Schweizer Syndikat Medienschaffender (SSM) / Syndicat suisse des mass media (SSM) / Sindacato svizzero dei massmedia (SSM), SRG SSR, Stampa svizzera, Syndicom Gewerkschaft Medien und Kommunikation / Syndicat des médias et de la communication / Sindacato dei media e della comunicazione, Union nicht-kommerzorientierter Lokalradios (UNIKOM), Telesuisse, Verband Schweizer Medien (VSM), Verband Schweizer Privatfernsehen (VSPF/ATPS), Verband Schweizer Privatradios (VSP)

Konsumentenorganisationen / Associations de consommateurs / Organizzazioni dei consumatori

Stiftung für Konsumentenschutz, Associazione consumatrici della Svizzera italiana, Fédération romande des consommateurs

Weitere / Autres / Altri

Eidgenössische Medienkommission EMEK / Commission fédérale des médias COFEM / Commissione federale dei media COFEM

Les avis des différents acteurs qui ont en outre participé à la consultation peuvent être consultés ici:
www.fedlex.admin.ch > Procédures de consultations > Procédures de consultations terminées > 2023
> DETEC

Liste des abréviations

AG	Staatskanzlei des Kantons Aargau
AI	Ratskanzlei des Kantons Appenzell Innerrhoden
AR	Kantonskanzlei des Kantons Appenzell Ausserrhoden
BE	Standeskanzlei des Kantons Bern
BL	Landeskanzlei des Kantons Basel-Landschaft
BS	Standeskanzlei des Kantons Basel-Stadt
FR	Chancellerie d'Etat du Canton de Fribourg
GE	Chancellerie d'Etat du Canton de Genève
GL	Standeskanzlei des Kantons Glarus
GR	Chancellerie d'état civil du canton des Grisons
JU	Chancellerie d'Etat du Canton du Jura
LU	Staatskanzlei des Kantons Luzern
NE	Chancellerie d'Etat du Canton de Neuchâtel
NW	Staatskanzlei des Kantons Nidwalden
OW	Staatskanzlei des Kantons Obwalden
SG	Staatskanzlei des Kantons St. Gallen
SH	Staatskanzlei des Kantons Schaffhausen
SO	Staatskanzlei des Kantons Solothurn
SZ	Staatskanzlei des Kantons Schwyz
TG	Staatskanzlei des Kantons Thurgau
TI	Cancelleria dello Stato del Cantone Ticino
UR	Standeskanzlei des Kantons Uri
VD	Chancellerie d'État du Canton de Vaud
VS	Chancellerie d'État du Canton du Valais
ZG	Staatskanzlei des Kantons Zug
ZH	Staatskanzlei des Kantons Zürich